

## DES NOUVELLES DU CONSEIL

### Dossiers de la séance du Conseil du 10 décembre 2019

- Les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés pour la période des fêtes entre le 20 décembre à midi et le 3 janvier 2020 inclusivement;
- Le calendrier 2020 des séances ordinaires pour le Conseil est maintenant disponible sur le site internet dans l'onglet Administration/Séances du Conseil;
- Avis de motion et présentation du projet de règlement établissant les taux des taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2020 et les conditions de leur perception;
- Mise en place d'une politique d'utilisation pour la nouvelle page Facebook officielle de la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur.
- Nomination d'un membre substitut au sein du Comité consultatif d'urbanisme;
- Séance spéciale du 17 décembre 2019 : adoption du budget 2020, détails à la page 6;
- Prochain conseil, le mardi 14 janvier 2020, 19 h, au Centre communautaire (119, rue Renaud).  
Vous êtes les bienvenus.

## UNE GUIGNOLÉE 2019 BIEN RÉUSSIE!

Dimanche le 1er décembre dernier, plusieurs bénévoles ont sillonné les rues et routes de Saint-Jacques-le-Mineur cognant à vos portes et demandant vos denrées non périssables et/ou dons en argent pour la Guignolée 2019.

Merci d'avoir été aussi généreux! Merci également aux bénévoles et organisateurs!

Un montant total de 1916.25\$ a été amassé en argent. Celui-ci sera remis sous forme de bons d'épicerie à tous ceux qui ont fait la demande de paniers de Noël. Ils ont également reçu un panier bien rempli de denrées non périssables.

Encore une fois MERCI, on se donne rendez-vous l'année prochaine!



## COLLECTE DE SAPINS NATURELS - 8 JANVIER 2020

La collecte annuelle de sapins naturels se tiendra le mercredi 8 janvier 2020 dès 7 h.

Un employé municipal procédera à la cueillette des sapins naturels déposés en bordure des rues. Les décorations doivent toutes être retirées des arbres. Tous les arbres amassés seront transformés en pailis au printemps.

Vous êtes invités à apporter directement votre sapin à notre site de dépôt situé à l'arrière du Centre communautaire (119, rue Renaud). Soyez informés que les éboueurs ne ramasseront pas les arbres naturels lors de la collecte des ordures.



# SAVIEZ-VOUS ? SERVICE D'AIDE DOMESTIQUE JARDINS-ROUSSILLON

Présent au sein de la communauté des Jardins-de-Napierville depuis maintenant 20 ans, le **Service d'aide domestique Jardins-Roussillon\*** offre une vaste gamme de services d'entretien ménager, d'aide aux courses, de préparation de repas, de grand ménage, de soins d'assistance personnelle et de répit gardiennage.

Que ce soit pour vous ou pour un de vos proches, soyez assurés que notre personnel compétent, fiable et courtois saura bien prendre en charge vos demandes afin de vous permettre de rester autonome et chez vous le plus longtemps possible.

Pour certains services, vous avez droit à une aide financière de la RAMQ qui varie de **4\$ à 17,20\$ de l'heure**, selon le revenu familial. De plus, pour les clients âgés de 70 ans et plus, un crédit d'impôt provincial de 35% est offert.

Un simple coup de fil suffit pour évaluer vos besoins et ouvrir un dossier, et ce, sans frais ni engagement de votre part.

## Pour nous rejoindre

Tél : 450-993-0706 / 1-877-629-0817

Courriel : [info@sadjardins-roussillon.com](mailto:info@sadjardins-roussillon.com)

\*un organisme d'économie sociale à but non lucratif



## RETOUR FÊTE DE NOËL

Un énorme merci à tous les participants de la fête de Noël 2019!

Un merci spécial aux bénévoles sur place ainsi qu'à nos commanditaires!



Camping du Lac Mineur  
397A, chemin du Ruisseau  
Saint-Jacques-le-Mineur  
450 346-0640



Excavations Robert Bourgogne  
450, route Edouard VII  
Saint-Jacques-le-Mineur  
514 795-5441



**Demix**  
Agrégats  
UNE SOCIÉTÉ CRH

**Desjardins**  
Caisse des Seigneuries  
de la frontière

373, rue Saint-Jacques  
Napierville  
450 345-3391

**DUNTON RAINVILLE**  
AVOCATS et NOTAIRES

LA FORCE D'UNE PASSION

202, rue Richelieu  
Bureau 205  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
450 358-5737

**Garage C & N Clermont Inc.**  
60 rue Renaud, St-Jacques le Mineur, QC J0J 1Z0

Normand Clermont, Propriétaire  
Tél (450) 347-5024 - Téléc (450) 347-5024  
[www.garage-normandclermont.com](http://www.garage-normandclermont.com)

Garage C & N Clermont Inc.  
60, rue Renaud  
Saint-Jacques-le-Mineur  
450 347-5024  
[www.garage-normandclermont.com](http://www.garage-normandclermont.com)

## FERMETURE DE L'HÔTEL DE VILLE DURANT LE TEMPS DES FÊTES



Prenez note que les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés entre le vendredi 20 décembre midi et le 3 janvier 2020 inclusivement pour la période des fêtes.

Le conseil et les employés de la municipalité profitent de l'occasion pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et une année 2020 remplie de santé, de bonheur et de solidarité.

## PROPRIÉTÉS EN BORDURE DE COURS D'EAU

Il est de la responsabilité du propriétaire riverain de s'assurer que le cours d'eau auquel son terrain est adjacent est exempt d'obstruction.

À cet effet, il est interdit :

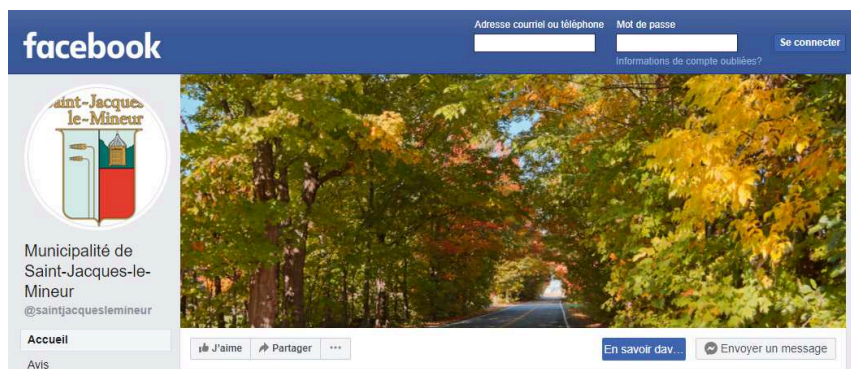
- de pousser, déposer ou jeter de la neige dans un cours d'eau;
- de laisser ou de déposer des déchets, des immondices, des pièces de ferraille, des branches ou des troncs d'arbre et tout autre objet ou matière qui nuit ou est susceptible de nuire à l'écoulement normal des eaux du cours d'eau.

(Règlement numéro ADM-142-06 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC des Jardins-de-Napierville)

Nous demandons la collaboration de tous les propriétaires riverains pour assurer le maintien de l'écoulement des cours d'eau.

Toute personne qui constate une obstruction est invitée à communiquer avec la municipalité. Le tout afin d'assurer en tout temps la sécurité du public et des biens.

## NOUVEAUTÉ : PAGE FACEBOOK OFFICIELLE



Afin de permettre aux citoyens et utilisateurs d'être facilement à l'affût des nouvelles, événements, activités et informations concernant la Municipalité, Saint-Jacques-le-Mineur s'est officiellement munie d'une page Facebook. Une politique d'utilisation a été mise en place afin de bien encadrer l'information qui y circule.

Vous pouvez vous abonner en recherchant sur Facebook: [Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur](#)

## CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL 2020

Lieu : Centre communautaire : 119, rue Renaud

Heure : 19 h

14 JANVIER	11 FÉVRIER	10 MARS	14 AVRIL
12 MAI	9 JUIN	14 JUILLET	11 AOÛT
8 SEPTEMBRE	13 OCTOBRE	10 NOVEMBRE	8 DÉCEMBRE

## CONFÉRENCE À VOS FRIGOS



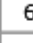
Nous sommes très heureux d'accueillir une conférence « À vos frigos » le 25 février 2020 dès 19 h au Centre communautaire (119, rue Renaud). Une occasion unique pour vous outiller dans la lutte au gaspillage alimentaire avec un(e) expert(e) du [Jourde-laTerreQc](#) qui vous partagera ses trucs et astuces !

L'évènement est gratuit, inscrivez-vous : 450 347-5446, poste 403 ou par courriel [info@sjlm.ca](mailto:info@sjlm.ca)

# CALENDRIER 2020

## COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

**janvier 2020**

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7		9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

**février 2020**

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

**mars 2020**

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

**avril 2020**

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

**mai 2020**

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

**juin 2020**

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

**juillet 2020**

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

**août 2020**

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

**septembre 2020**

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

**octobre 2020**

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

**novembre 2020**

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

**décembre 2020**

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

 COLLECTE DES ORDURES

 COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

 COLLECTE DES SAPINS NATURELS

**VOS MATIÈRES RÉSIDUELLES DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉES À LA RUE AVANT 7 H AM.**

Pour toutes les autres consignes concernant la collecte des matières résiduelles, consultez le [www.sjlm.ca](http://www.sjlm.ca) et recherchez *Collecte des ordures* et/ou *Collecte des matières recyclables*

**\*\*\* EXCEPTIONNELLEMENT, LA COLLECTE DES ORDURES AURA LIEU LE VENDREDI 3 JANVIER plutôt que le MERCREDI 1 JANVIER, BONNE ANNÉE À TOUS!**

## AUTRES CONSIGNES - COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

### CONSIGNES POUR LA COLLECTE DES ORDURES:

Aucune poubelle permanente décorative en bordure de rue n'est acceptée;  
Durant la saison hivernale, évitez l'utilisation des sacs blancs à l'extérieur de la poubelle;  
Enveloppez les matelas dans un sac de plastique avant de le déposer à la rue.

### CONSIGNES POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES:

Collecte mécanisée à partir de janvier, vous devez mettre vos bacs avec les roues orientées vers votre résidence;  
Les résidents de la rue Longtin et de la rue Renaud (tronçon du sens unique) et de la rue des Meuniers (portes 1101 à 1140) doivent déposer leur bac du côté de la rue avec adresses paires.

## VOL D'EAU POTABLE, UNE PROBLÉMATIQUE QUI VOUS COÛTE CHER

La municipalité souhaite conscientiser tous les citoyens au vol d'eau potable sur son territoire.  
La municipalité n'autorise aucune entreprise à se brancher aux bornes-fontaines. Seuls les employés municipaux ou l'entreprise SIMO sont autorisés à utiliser les bornes-fontaines en plus des services incendies dans le cadre de leurs opérations.

Particulièrement en hiver, le vol d'eau cause des bris aux bornes-fontaines. Parfois, il est obligatoire de remplacer en entier les équipements. Dans tous les cas, il s'agit de dépenses qui coûtent cher à vous les contribuables. De plus, une utilisation non encadrée de l'eau augmente fortement les risques de contamination de votre eau potable.

Nous demandons à tous d'être sensibles à cette situation et d'être vigilants. Il serait souhaitable que les citoyens témoins de ce type de vol le rapportent rapidement à la municipalité ou la police pour que nous puissions agir afin de réduire les bris potentiels et, dans le cas échéant, poursuivre les coupables. *Règlement 2014-312 Règlement relatif à l'utilisation de l'eau potable.*

*Des amendes sont prévues pour les contrevenants.*

**Merci de prendre soin de vos infrastructures!**

## HORAIRE PATINOIRES EXTÉRIEURES (263, BOUL. EDOUARD VII)

DEUX GLACES DISPONIBLES (hockey et patin libre)

**LA PATINOIRE EST ACTUELLEMENT FERMÉE, DÈS QUE LES CONDITIONS CLIMATIQUES LE PERMETTRONT LA PATINOIRE SERA ACCESSIBLE. MERCI DE RESPECTER LES CONSIGNES AFFICHÉES SUR PLACE.**

<b>Lundi</b>	18 h	à	21 h
<b>Mardi</b>	18 h	à	21 h
<b>Mercredi</b>	18 h	à	21 h
<b>Jeudi</b>	18 h	à	21 h
<b>Vendredi</b>	18 h	à	21 h
<b>Samedi</b>	13 h 18 h	à	16 h 21 h
<b>Dimanche</b>	13 h 18 h	à	16 h 21 h
<b>Période des fêtes (Le vestiaire est non accessible du 20 décembre au 5 janvier)</b>	13 h 18 h	à	16 h 21 h
<b>Semaine relâche scolaire (lun au ven)</b>	13 h 18 h	à	16 h 21 h

Lorsque la patinoire est ouverte, la municipalité met à la disposition des patineurs un vestiaire accessible en présence du surveillant selon l'horaire ci-joint.

### Patinoire fermée par mauvais temps ou par temps doux

- **Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte.**
- **Le port du casque est obligatoire pour les jeunes de moins de 12 ans.**
- **Le protège-cou et port du casque est obligatoire pour les joueurs de hockey.**
- **Les portes du vestiaire (Chalet) seront barrées à 16 h ou 21 h selon l'horaire, veuillez vous assurer de quitter les lieux avant l'heure indiquée.**



**Veillez prendre note que le budget 2020 à été adopté lors d'une séance spéciale du conseil qui s'est tenue mardi le 17 décembre 2019**

## **ANALYSE BUDGÉTAIRE 2020**

### **PRODUITS**

Taxes foncières (taux résidentiel: 0.6561/100\$ d'évaluation, taux agricole: 0.6285\$/100\$ d'évaluation, taux immeuble non-résidentiel: 0.8381\$/100\$ évaluation, taux terrains vagues desservis: 1.0349\$/100\$ d'évaluation.	2 164 889\$
Ordures (115\$ par résidence)	90 275\$
Entretien de cours d'eau	0.00\$
Taxes entretien réseau à l'ensemble (pour bâtiments municipaux) (0.0043/100\$ d'évaluation)	14 159\$
Taxes sectorielles (Égouts Parc Landry et Égout/aqueduc village, Luminaires Jardins St-Jacques)	432 063\$
Tenant lieu de taxes	5 500\$
Services rendus	63 095\$
Autres recettes de sources locales	1 171 241\$
Transferts	396 249\$
Appropriation du surplus	164 436\$
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>4 501 907\$</b>

### **CHARGES**

Administration générale	584 305\$
Sécurité publique	558 142\$
Transport	621 914\$
Hygiène du milieu	372 577\$
Santé et bien-être	2 792\$
Urbanisme et mise en valeur	171 440\$
Loisirs et culture	192 868\$
Frais de financement et autres frais financiers	398 210\$
Immobilisations (moins les affectations de surplus)	1 730 666\$
Fonds de roulement et remboursement de dette	309 601\$
Conciliation fiscale	(440 608)
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 501 907\$</b>

Donnée à Saint-Jacques-le-Mineur, ce 17 décembre 2019

Lise Sauriol mairesse

Marie-Josée Vanasse, trésorière

91, Principale, Saint-Jacques-le-Mineur (Québec) J0J 1Z0 Tél. 450-347-5446 Télécopieur 450-347-5754  
Courriel : info@sjlm.ca

# PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2020-2021-2022

PROJETS		2020	2021	2022	FINANCEMENT
VOIRIE	Rang du Coteau Route Édouard VII Rang St-Philippe-Sud Ruisseau des Noyers (*selon les priorités du plan d'intervention)	0,9 M\$	0,9 M\$	0,9 M\$	Fonds des carrières/fonds général
	Camion de la voirie et outillage	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	Financement/fonds général
	Garage municipal			500 000 \$	Subvention/Financement
IMMEUBLES	Aménagement des bâtiments municipaux	200 000 \$	200 000 \$	100 000 \$	Financement/fonds général
	Centre communautaire		100 000 \$	1 000 000 \$	Subvention/Financement
SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE	Équipement du SSI	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	Fonds général
	Sécurité civile	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	Subventions/fonds général
LOISIRS	Aménagement du terrain de balle	15 000 \$			Fonds réservés/fonds général
	Amélioration des parcs	100 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	Subventions/fonds réservés
	Rénovation du chalet		500 000 \$		Subventions/fonds général
URBANISME/EAUX	Puits artésien pour périmètre urbain		500 000 \$		Subventions/Financement
	Véhicule de service		10 000 \$	10 000 \$	Fonds général/Financement
<b>TOTAL</b>		<b>1,3 M\$</b>	<b>2,3 M\$</b>	<b>2,6 M\$</b>	<b>GRAND TOTAL : 5,2 M\$</b>

## FRIPERIE LA MAISON AUX MILLE TROUVAILLES - 95, rue Principale

Venez faire vos achats à la Friperie le vendredi 10 janvier entre 19 h et 21 h et/ou le samedi 11 janvier entre 10 h et 16 h.

Sachez qu'en tout temps vous pouvez déposer vos dons sur le balcon du 95, rue Principale à Saint-Jacques-le-Mineur.

Saviez-vous que la Friperie a maintenant une page Facebook?

Recherchez la page : [\*La maison aux mille trouvailles\*](#).

Vous allez avoir de belles idées de ce que vous pouvez y trouver!



## BIBLIOTHÈQUE - 89, rue Principale



### HORAIRE D'OUVERTURE

LUNDI	18 h 30 à 20 h 30
MERCREDI	13 h 00 à 16 h 30
	18 h 30 à 20 h 30
SAMEDI	10 h 30 à 12 h 00

**Prenez note que la bibliothèque sera fermée du 23 décembre 2019 au 5 janvier 2020. Heureuse période des fêtes à tous!**

La bibliothèque commence les préparatifs pour les festivités de son 20e anniversaire en 2020! Nous sommes présentement à la recherche de tous ceux qui ont été bénévoles durant ces années. Si vous connaissez une de ces personnes, communiquez avec la municipalité au 450 347-5446, poste 403.

Également, si vous disposez de photos anciennes et patrimoniales qui reflètent l'histoire de Saint-Jacques-le-Mineur, la bibliothèque aimerait vous les emprunter pour une future exposition. Pour plus de détails appelez-nous au numéro indiqué plus haut.

# PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS D'HIVER 2020

Prenez du temps pour vous en 2020, bougez et relaxez  
tout près de la maison

## LUNDI—YOGA

Cours de yoga accessible à tous, travaillant le corps et l'esprit par des postures, des respirations et des relaxations. On y explore les postures de base du yoga afin d'apporter force, souplesse et mobilité au corps. Le yoga permet de développer une conscience du corps, du souffle et du moment présent pour un mieux-être global.

**HEURE : 19 h 15 à 20 h 30**

**RESPONSABLE : Isabelle Guay via Origine Yoga**

**DATE : 3 février au 4 mai 2020 inclusivement (12 séances) (pas de séance le 2 mars et le 13 avril)**

**TARIF: 138\$**

**\*MINIMUM DE 11 PARTICIPANTS POUR PARTIR LE COURS / DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 28 JANVIER**

Âge: 14 ans et plus



## MARDI—ZUMBA POUR TOUS

Des exercices sans "contrainte", en intégrant des mouvements de haute à basse intensité qui vous permettent de rester en forme et de garder la ligne dans un esprit festif. Laissez-vous emporter par les rythmes de la musique latino-américaine et des musiques du monde. Vous verrez pourquoi les séances de remise en forme Zumba® sont amusantes.

**HEURE : 19 h 30 à 20 h 30**

**RESPONSABLE : Cynthia Legris, Institutrice Zumba Certifié**

**DATE : 4 février au 28 avril 2020 inclusivement (12 séances) (pas de séance le 3 mars)**

**TARIF: 80\$**

**\*MINIMUM DE 6 PARTICIPANTS POUR PARTIR LE COURS / DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 28 JANVIER**

Âge: 13 ans et plus



## MARDI—STRETCHING EXTENSA

Un cours de 30 minutes pour des étirements tout en douceur. Vous pouvez le combiner à votre session de Zumba pour bien harmoniser vos mardis soirs.

**HEURE : 20 h 30 à 21 h**

**RESPONSABLE : Cynthia Legris, Institutrice Zumba Certifié**

**DATE : 4 février au 28 avril 2020 inclusivement (12 séances) (pas de séance le 3 mars)**

**TARIF : 40\$**

**\*MINIMUM DE 6 PARTICIPANTS POUR PARTIR LE COURS / DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 28 JANVIER**

Âge: 13 ans et plus

## MERCREDI—CONDITIONNEMENT PHYSIQUE POUR TOUS

Exercices cardiovasculaires combinés avec de la musculation adaptés pour les débutants et les plus avancés. Ce cours est parfait pour entretenir les principales qualités physiques et développer une meilleure forme physique. Vous pratiquerez des exercices d'endurance cardiovasculaire, de renforcement musculaire et de souplesse. Avec ou sans impact, le kinésologue, spécialiste de l'activité physique, saura adapter le cours selon vos différentes conditions physiques.

**HEURE : 19 h 30 à 20 h 30**

**RESPONSABLE : Kinésologue d'Orange Santé**

**DATE : 5 février au 29 avril inclusivement (12 séances) (pas de séance le 4 mars)**

**TARIFS: 120\$**

**\*MINIMUM DE 10 PARTICIPANTS POUR PARTIR LE COURS / DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 28 JANVIER**

Âge: 15 ans et plus



**SUITE ————>**

## JEUDI—PILATES POUR TOUS

Le cours de pilates offre des exercices physiques qui vise le renforcement des muscles centraux et un bon équilibre du corps. Le tout est encadré par une kinésiologue certifiée.

**HEURE : 19 h 30 à 20 h 30**

**RESPONSABLE : Kinésiologue d'Orange Santé**

**DATE : 6 février au 30 avril inclusivement (12 séances) (pas de séance le 5 mars)**

**TARIF: 110\$**

**\*MINIMUM DE 10 PARTICIPANTS POUR PARTIR LE COURS / DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 28 JANVIER**

Âge: 13 ans et plus

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION- ACTIVITÉS HIVER 2020

Activité : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Résident de Saint-Jacques-le-Mineur (encerclez) :      OUI      NON

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

COURRIEL : \_\_\_\_\_

### MODES DE PAIEMENT :

Vous pouvez transmettre un chèque (au nom de la municipalité) et le bon d'inscription à la Mairie, par la poste ou le déposer dans la chute à courrier au 91, rue Principale. Pour le paiement par chèque, **si vous êtes inscrit à plus d'une activité un chèque par activité est exigé.**

En personne à la Mairie les modes de paiement suivants sont acceptés : argent comptant, débit ou chèque au nom de la municipalité.

### POLITIQUE DE REMBOURSEMENT :

Si le remboursement est demandé avant la date limite d'inscription, un remboursement total du cours sera effectué.

Aucun remboursement n'aura lieu après la date limite d'inscription, sauf dans les cas suivants : la Municipalité annule l'activité, sur présentation d'un billet d'un médecin, vous aurez le remboursement au prorata des cours utilisés.



## COURS D'ESSAI DISPONIBLES

Vous n'êtes pas certain que le cours est 100% fait pour vous? Vous avez l'opportunité de faire un essai gratuit. Celui-ci sera disponible si le nombre minimum de participants inscrits est suffisant pour démarrer l'activité. Obtenez plus d'informations et réservez votre place (obligatoire) en communiquant avec Maude au 450 347-5446, poste 403 ou par courriel à [info@sjlm.ca](mailto:info@sjlm.ca) avant le 28 janvier 2020, 16 h.

## APPEL À TOUS!

F.C. MINEUR



L'Association de soccer de Saint-Jacques-le-Mineur (ASSJLM) est présentement en recrutement pour la saison 2020.

Nous sommes à la recherche de bénévoles voulant s'impliquer dans l'organisation et l'administration de l'ASSJLM.

Vous désirez laisser votre candidature et avoir plus d'informations? Écrivez-nous votre nom et numéro de téléphone avant le 15 janvier 2020 à [info@sjlm.ca](mailto:info@sjlm.ca).



Nous communiquerons bientôt avec vous pour vous donner tous les détails nécessaires.

## RESPONSABLE DES INFRASTRUCTURES

POSTE TEMPORAIRE, TEMPS PARTIEL (durée indéterminée)

### SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE

#### DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE :

Sous l'autorité du directeur général, le titulaire du poste effectue les divers travaux manuels d'entretien, les suivis avec les fournisseurs et la surveillance nécessaires au bon fonctionnement des infrastructures de la municipalité, telles que les bâtiments, les véhicules, les équipements, l'ameublement, ainsi que les infrastructures routières et d'eaux.

#### DESCRIPTION DES TÂCHES :

Effectuer différents travaux reliés à l'entretien et à la réparation des immeubles, des infrastructures municipales, du réseau routier ainsi que des équipements municipaux, du mobiliers urbains, des parcs et plateaux sportifs, tels que peindre, remplacer les néons et les ampoules, livrer le matériel, etc.;

Exécuter divers travaux de voirie, faire la signalisation routière;

Opérer différents véhicules tels que mini-tracteur et autres équipements;

Effectuer l'entretien des équipements utilisés;

Remorquer, installer et opérer des appareils tels que génératrice, pompe, compresseur et autres du même genre;

Effectuer des travaux de menuiserie, d'ébénisterie, de plâtrerie, de peinture, de maçonnerie, de couvre-plancher, des portes, des escaliers, des moulures, de la quincaillerie, et toutes autres tâches connexes;

Effectuer des travaux de vérification et d'entretien de base des appareils et équipements utilisés dans le pompage et le traitement de l'eau aux usines d'eau potable et usées;

Collaborer à la rédaction de documents d'appel d'offres;

Assurer la surveillance des travaux des sous-traitants reliés à son service;

Assurer les suivis avec les fournisseurs et l'approvisionnement ;

Effectuer les travaux selon les règlements de santé et de sécurité au travail ;

Assister l'inspecteur municipal et le journalier dans leurs fonctions;

Effectuer toutes autres tâches connexes à la demande de son supérieur immédiat.

#### EXIGENCES DU POSTE :

Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent;

Avoir un permis de conduire de classe 3;

Posséder une attestation de SST sur les chantiers de construction (**un atout**);

Posséder les capacités physiques requises pour manipuler régulièrement des poids moyens de 11 à 25 kg ou manipulation occasionnelle de poids lourds 26 kg et plus;

Posséder une bonne connaissance du français écrit et parlé;

Posséder de bonnes habiletés en communications interpersonnelles;

Expérience dans l'entretien de bâtiments;

Bénéficier d'une bonne santé, sans limitation physique;

Expérience et formation(s) en égout/aqueduc (**un atout**);

Bénéficier d'une expérience dans le milieu municipal (**un atout**).

#### COMPÉTENCES RECHERCHÉES :

Organisation, initiative et autonomie sont des qualités essentielles;

Capacité d'effectuer des travaux sous pression et sous toutes conditions climatiques;

Capacités de suivre des formations utiles et inhérentes à l'emploi;

Avoir le sens du service à la clientèle et une approche citoyenne;

Capacité de lire des plans.

#### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES:

Poste ayant le statut d'employé temporaire à temps partiel pour une durée indéterminée;

Horaire : le poste offert nécessite de 24 à 40 heures/semaine réparties du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30. Le candidat doit être disponible le jour (soir et fin de semaine au besoin) et à l'occasion pour assister à des comités, des formations ou pour répondre à des situations d'urgence;

Lieu de travail : sur le territoire de la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur;

Salaire horaire entre 20,80\$ et 26,00\$ selon l'expérience reconnue.

# INSPECTEUR(TRICE) MUNICIPAL(E)

POSTE RÉGULIER, TEMPS PLEIN

SERVICE DE L'URBANISME

## **DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE :**

La municipalité souhaite ajouter une nouvelle ressource au département de l'urbanisme. Sous l'autorité du directeur général, l'inspecteur(trice) municipal(e) est responsable de l'application de la réglementation en matière d'urbanisme et des autres règlements connexes.

## **DESCRIPTION DES TÂCHES :**

Effectuer des visites continues du territoire;  
Surveiller et inspecter différents travaux pour en assurer la conformité aux plans et devis acceptés;  
Appliquer et faire respecter les règlements municipaux, les normes et les lois en vigueur;  
Rédiger des rapports d'infractions, colliger et assembler les renseignements et documents nécessaires à la preuve et témoigner, lorsque requis, à la cour municipale;  
Recevoir et analyser les diverses demandes relatives à la réglementation d'urbanisme et émettre les certificats, permis, autorisations et attestations relevant de sa compétence;  
Répondre aux plaintes et requêtes en urbanisme et aux travaux publics;  
Effectuer différentes analyses en urbanisme et participer au montage de dossiers variés en planification urbaine et travaux publics;  
Fournir aux contribuables, employés municipaux et élus des informations en lien avec les normes municipales, les règlements, les permis, les certificats, les plans et les devis et les Lois des divers gouvernements;  
Appliquer les règlements pour les installations septiques (Q-2, r. 22);  
Effectuer toutes autres tâches reliées à sa fonction ou requises par son supérieur immédiat.

## **EXIGENCES DU POSTE :**

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie de l'architecture ou technique d'aménagement et d'urbanisme, ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation;  
Posséder un (1) an d'expérience pertinente dans un poste similaire dans le domaine municipal;  
Être familier avec le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22) ainsi que les différentes lois et règlements concernant l'environnement, l'urbanisme et le zonage agricole;  
Avoir une bonne connaissance des logiciels de la suite Microsoft Office;  
Avoir une bonne connaissance du logiciel Accès Cité Territoire (**un atout**);  
Posséder une bonne maîtrise de la langue française écrite et parlée;  
Posséder une voiture pouvant être utilisée dans le cadre de ses fonctions et être titulaire d'un permis de conduire valide, classe 5.

## **COMPÉTENCES RECHERCHÉES :**

Axé(e) sur le travail de terrain;  
Faire preuve de jugement et de souplesse;  
Proactivité et autonomie;  
Tact et entregent;  
Avoir une facilité à communiquer tant oralement que par écrit en français;  
Gestion efficace du temps et des priorités (respect des échéanciers);  
Capacité à traiter plusieurs dossiers en même temps.

## **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES:**

Horaire : poste régulier, temps plein, 36 heures par semaine (lundi au vendredi), occasionnellement le soir et les fins de semaine;  
Salaire horaire entre 22,40\$ et 28,50\$.

Pour les deux offres d'emploi, les personnes intéressées à poser leur candidature doivent soumettre leur curriculum vitae au plus tard le vendredi **24 janvier 2020, 16 h** à :

Monsieur Jean Bernier, directeur général et secrétaire-trésorier

Par courriel : [dg@sjlm.ca](mailto:dg@sjlm.ca)

Par la poste : Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur, 91, rue Principale, Saint-Jacques-le-Mineur, QC, J0J 1Z0

Par fax : 450 347-5754



Prévention des incendies

## LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

### CONSEILS POUR LE TEMPS DES FÊTES



#### ARBRE DE NOËL

- Installez votre sapin naturel ou artificiel loin d'une source de chaleur (plinth électrique, chauffeuse, foyer, etc.).
- Placez le sapin naturel dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours.
- Choisissez un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel pour diminuer les risques d'incendies.



#### LUMIÈRES DÉCORATIVES

- Choisissez des lumières homologuées CSA ou ULC. Vérifiez si elles sont en bon état et installées selon les directives du fabricant.
- Éteignez-les la nuit ou avant de quitter votre résidence.



#### BOUGIES

- Placez vos bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable.
- Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.
- Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou votre domicile.



#### CUISINE DES FÊTES

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent.
- Ne rangez pas d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.
- Éloignez les enfants de la cuisinière.
- Prenez soin de bien éteindre les appareils de cuisson avant de quitter la pièce ou votre domicile.



#### BRÛLEUR À FONDUE

- Posez le brûleur sur une surface stable qui supporte la chaleur.
- Ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud. Utilisez plutôt un second brûleur.
- Privilégiez un poêle à fondue électrique.



#### RALLONGES ÉLECTRIQUES

- Utilisez des cordons de rallonge homologués CSA ou ULC.
- Ne surchargez pas le circuit électrique. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.



#### APPAREIL DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE PORTATIF

- Branchez l'appareil directement dans la prise.
- Utilisez toujours un appareil homologué CSA ou ULC.
- Éteignez-le la nuit ou avant de quitter votre résidence.



#### SORTIES ET VOIES D'ACCÈS

- Dénigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres après chaque chute de neige.
- Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties sont dégagées.



#### CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

[Quebec.ca/prevention-incendies](http://Quebec.ca/prevention-incendies)